

Collecte des encombrants : ce qu'il faut savoir

Le service de collecte des encombrants est exclusivement réservé :

- aux personnes en situation de handicap.
- aux personnes ne disposant pas de véhicule.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération afin de permettre le bon fonctionnement de ce service destiné aux publics qui en ont le plus besoin.

Afin de faciliter la collecte des encombrants et garantir un service efficace, merci de bien prendre connaissance des consignes suivantes.

Sont acceptés comme encombrants :

Les objets volumineux issus de l'équipement de la maison, notamment :

- Meubles (armoires, tables, chaises, canapés, literie...)
- Matelas et sommiers
- Gros appareils électroménagers (réfrigérateur, machine à laver, four...)
- Objets divers de grande taille ne pouvant pas être transportés en véhicule léger

Ne sont PAS considérés comme encombrants :

Les déchets liés aux travaux, rénovations ou bricolage, notamment :

- Gravats, béton, briques, tuiles (déchets de maçonnerie)
- Déchets de plomberie (ex : colonnes de douche, tuyaux, sanitaires, chauffeau, baignoire, bac douche etc, etc)
- Portes, fenêtres, volets, planches, éléments de construction
- Déchets verts (branchages, tontes...)
- Les cartons, les livres
- Produits dangereux (peintures, solvants, produits chimiques)
- Petits déchets ménagers (sacs d'ordures classiques).
- Les vêtements.

Que faire de ces déchets ?

Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les filières spécifiques adaptées.

Nous vous rappelons que des conteneurs dédiés sont disponibles sur la commune de Moussac :

- pour les journaux.
- pour les vêtements
- pour les verres

Par ailleurs, vous pouvez également déposer vos déchets à la déchetterie de Garrigues.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi
- De 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'été (du 1er juillet au 31 août inclus) :

- De 7h à 13h

Nous vous remercions de votre participation au maintien de la propreté de la commune.

Merci de respecter ces consignes afin d'assurer une collecte efficace et préserver la propreté de notre commune.